



# Assemblée générale

Distr. générale  
11 octobre 1999  
Français  
Original: anglais

---

**Cinquante-quatrième session**

Point 150 de l'ordre du jour

**Financement de la Mission d'observation  
des Nations Unies en Sierra Leone**

## Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport contient le budget révisé relatif au fonctionnement de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, dont le montant brut s'élève à 34 382 400 dollars (montant net : 32 870 100 dollars). Il comprend des prévisions de dépenses supplémentaires liées à l'accroissement provisoire des effectifs de la Mission d'observation, qui a été autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1260 (1999) du 20 août 1999.

Sur ce montant total, quelque 36 % des ressources se rapportent au personnel civil. Les dépenses opérationnelles, les dépenses afférentes au personnel militaire et les contributions du personnel comptent respectivement pour 31 %, 29 % et 4 % du budget, et les autres programmes représentent moins de 1 % du montant total.

La décision que l'Assemblée générale devra prendre est énoncée au paragraphe 22 du présent rapport.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu général .....	1-9	3
II. Mandat de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone .....	10-12	5
III. Plan des opérations et moyens nécessaires .....	13	6
IV. Contribution au titre de l'accord sur le statut de la Mission .....	14	6
V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale .....	15-16	6
A. Contributions volontaires .....	15	6
B. Fonds d'affectation spéciale .....	16	6
VI. Effectifs nécessaires .....	17-21	7
A. Modifications du tableau d'effectifs .....	17-19	7
B. Tableau d'effectifs : effectifs actuels et proposés .....	20	9
C. Déploiement du personnel civil .....	21	10
VII. Décision que l'Assemblée générale devra prendre à sa cinquante-quatrième session .....	22	10
 Annexes		
I. Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 .....		12
A. Tableau récapitulatif .....		12
B. Répartition des ressources par grande catégorie .....		14
C. Renseignements supplémentaires .....		14
II. Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : analyse ...		20
A. Coûts standard et dépenses propres à la Mission .....		20
B. Répartition des ressources par paramètre budgétaire : coûts standard et dépenses propres à la Mission .....		26
C. Dépenses non renouvelables .....		27
III. Organigrammes .....		31
A. Structure administrative de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone ..		31
B. Structure administrative de la composante militaire .....		32
IV. Carte opérationnelle .....		33

## I. Aperçu général

1. Le présent rapport contient le budget révisé relatif au fonctionnement de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, dont le montant brut s'élève à 34 382 400 dollars (montant net : 32 870 100 dollars). Le budget révisé comprend des prévisions de dépenses supplémentaires liées à l'accroissement provisoire des effectifs de la Mission d'observation, qui a été autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1260 (1999) du 20 août 1999, et doit être examiné dans le contexte du rapport précédent que le Secrétaire général avait présenté sur le financement de la MONUSIL (A/53/454/Add.1). Les prévisions de dépenses afférentes au déploiement en Sierra Leone d'une force de maintien de la paix des Nations Unies, telle que le Secrétaire général l'envisage dans son huitième rapport au Conseil de sécurité relatif à la MONUSIL (S/1999/1003), ne sont pas comprises. Si le Conseil autorise le déploiement d'une force, des demandes de crédits supplémentaires seront présentées à l'Assemblée générale dans un additif au présent rapport.

2. Le budget initial de la MONUSIL, tel qu'il figurait dans le document A/53/454/Add.1, s'élevait à 16 412 400 dollars (montant net : 15 560 400 dollars) et était fondé sur les effectifs autorisés par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1181 (1998) du 13 juillet 1998, à savoir 70 observateurs militaires, une unité médicale de 15 personnes et 5 conseillers de police civile soutenus par 50 membres du personnel international et 48 agents recrutés localement.

3. Ayant examiné le projet de budget le 22 février 1999, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, en raison de l'insécurité qui régnait dans le pays et des incertitudes qui subsistaient à cette date quant au déploiement de la MONUSIL, s'est abstenu de présenter des recommandations à l'Assemblée générale sur le budget. En conséquence, la Cinquième Commission de l'Assemblée générale n'a pris aucune décision à la reprise de sa cinquante-troisième session au sujet du financement de la Mission pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000.

4. Par la suite, dans une lettre datée du 13 juin 1999 adressée au Secrétaire général par le Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, le Comité a approuvé des engagements de dépenses d'un montant brut de 5 470 800 dollars (montant net : 5 186 800 dollars) aux fins du fonctionnement de la MONUSIL pour la période de quatre mois allant du 1er juillet au 31 octobre 1999, conformément à la demande formulée par le Contrôleur dans une lettre datée du 11 juin 1999.

5. Après la signature de l'Accord de paix de Lomé entre le Gouvernement sierra-léonais et le Front uni révolutionnaire de la Sierra Leone (FUR/SL), le 7 juillet 1999, le Secrétaire général, dans son septième rapport au Conseil de sécurité relatif à la MONUSIL (S/1999/836 et Add.1), a recommandé des mesures à prendre dans l'immédiat pour renforcer la Mission, y compris le déploiement dans le pays de 140 observateurs militaires supplémentaires, la mise en place d'un centre de soins de deuxième échelon comptant 35 personnes et l'accroissement des effectifs civils.

6. Par sa résolution 1260 (1999), le Conseil de sécurité a autorisé, entre autres, un accroissement provisoire des effectifs de la Mission d'observation, qui seraient portés à 210 observateurs militaires au plus, équipés du matériel et bénéficiant de l'appui administratif et médical nécessaires, ainsi que le renforcement des composantes politique, affaires civiles, information, droits de l'homme et protection des enfants de la MONUSIL, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité (S/1999/836, par. 40 à 51), y compris la nomination d'un représentant spécial adjoint du Secrétaire général et l'accroissement des effectifs du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général.

7. En attendant l'achèvement du présent rapport et afin de répondre aux besoins opérationnels immédiats de la MONUSIL en ce qui concerne le déploiement d'observateurs militaires supplémentaires et d'une unité médicale, ainsi que l'achat de véhicules, de matériel de transmissions et autre matériel, le Comité consultatif, dans une lettre datée du 20 septembre 1999, a approuvé la demande formulée par le Contrôleur dans sa lettre datée du 14 septembre 1999, tendant à ce que l'on engage des dépenses supplémentaires jusqu'à concurrence de 6 437 300 dollars pour la MONUSIL. Le montant total brut des engagements de dépenses autorisés par le Comité consultatif pour le fonctionnement de la MONUSIL et l'accroissement provisoire de ses effectifs s'établit ainsi à 11 908 100 dollars (montant net : 11 624 100 dollars).

8. Le budget révisé de la MONUSIL pour la période allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 est supérieur de 17 970 000 dollars au budget initialement proposé pour la même période, qui s'élevait à 16 412 400 dollars, en chiffres bruts (voir A/53/454/Add.1). Le tableau 1 ci-après permet de comparer, pour chaque catégorie de dépenses, les dépenses effectives de l'exercice 1998-1999, les prévisions initiales pour l'exercice 1999-2000 et les prévisions révisées.

Tableau 1  
**Ressources financières**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	1998/1999 Dépenses	1999/2000 Prévisions initiales	1999/2000* Prévisions révisées	Augmentation proposée par rapport aux prévisions initiales	
				Montant	Pourcentage
Personnel militaire	2 116,0	4 419,6	10 005,9	5 586,3	126,4
Personnel civil	4 761,9	7 566,9	12 238,1	4 671,2	61,7
Dépenses opérationnelles	5 518,6	3 554,5	10 537,1	6 982,6	196,4
Autres programmes	0,5	19,4	89,0	69,6	358,8
Contributions du personnel	486,8	852,0	1 512,3	660,3	77,5
<b>Total des ressources (montant brut)</b>	<b>12 883,8</b>	<b>16 412,4</b>	<b>34 382,4</b>	<b>17 970,0</b>	<b>109,5</b>
Contributions volontaires	—	—	—	—	—
<b>Total<sup>a</sup></b>	<b>12 883,8</b>	<b>16 412,4</b>	<b>34 382,4</b>	<b>17 970,0</b>	<b>109,5</b>

<sup>a</sup> On trouvera des indications sur la répartition des ressources par paramètre budgétaire (coûts standard et dépenses propres à la Mission) dans la section B de l'annexe II au présent rapport.

**Tableau 2**  
**Ressources humaines**

<i>Personnel militaire et civil</i>	<i>1998/1999</i>	<i>1999/2000 Prévisions initiales</i>	<i>1999/2000 Prévisions révisées</i>	<i>Augmentation</i>
Observateurs militaires	70	70	210	140
Personnel médical	15	15	35	20
Contingents	—	—	—	—
Police civile	5	5	5	—
Personnel international	50	50	110	60
Personnel local	48	48	69	21
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—

9. L'Assemblée générale devra prendre la décision suivante :

a) Ouvrir, aux fins du fonctionnement de la MONUSIL pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, un crédit d'un montant brut de 34 382 400 dollars (montant net : 32 870 100 dollars), comprenant le montant brut de 11 908 100 dollars (montant net : 11 624 100 dollars) déjà autorisé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;

b) Mettre en recouvrement le montant brut de 15 472 080 dollars (montant net : 14 791 545 dollars) pour la période du 1er juillet au 13 décembre 1999;

c) Mettre en recouvrement le montant brut de 18 910 320 dollars (montant net : 18 078 555 dollars), aux fins du fonctionnement de la MONUSIL pour la période allant du 14 décembre 1999 au 30 juin 2000, à raison d'un montant mensuel brut de 2 865 200 dollars (montant net : 2 739 175 dollars), sous réserve que le Conseil de sécurité proroge le mandat de la Mission au-delà du 13 décembre 1999.

## **II. Mandat de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone**

10. On trouvera des informations sur le mandat de la MONUSIL, tel qu'il a été défini dans la résolution 1181 (1998) du Conseil de sécurité, dans le précédent rapport du Secrétaire général relatif au financement de la Mission d'observation (A/53/454/Add.1, par. 4).

11. Par sa résolution 1260 (1999), le Conseil de sécurité a autorisé, entre autres, un accroissement provisoire des effectifs de la MONUSIL pour exécuter les tâches décrites dans le septième rapport que le Secrétaire général lui avait présenté (S/1999/836, par. 38), à savoir : a) consolider et élargir les contacts déjà établis par la MONUSIL avec les troupes du FUR dans les campagnes depuis que l'accord de cessez-le-feu est entré en vigueur; b) élargir les activités de surveillance de cessez-le-feu de la MONUSIL à une zone géographique plus vaste, dans la mesure où les conditions de sécurité le permettent; c) renforcer et assister les comités de contrôle du cessez-le-feu et la Commission conjointe de contrôle créés en vertu de l'accord de paix pour aider à maintenir le cessez-le-feu; d) surveiller la situation militaire et sécuritaire dans le pays et rendre compte à ce sujet au Représentant spécial du Secrétaire général; e) aider au désarmement et à la démobilisation des combattants dans les régions où une sécurité convenable est assurée et remplir un rôle de surveillance à cet égard; f) collaborer étroitement avec les organisations humanitaires

pour échanger des renseignements sur les conditions de sécurité afin d'assurer aux populations nécessiteuses le plus large accès possible à l'aide humanitaire; g) collaborer étroitement avec les spécialistes des droits de l'homme, selon les besoins, lors de leurs visites dans l'ensemble du pays; h) se tenir en liaison et agir en coordination étroite avec l'ECOMOG (Groupe de surveillance institué par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest); i) aider à la mise au point des plans de déploiement des troupes neutres de maintien de la paix comme prévu dans l'accord.

12. En vertu de la résolution 1245 (1999) du Conseil de sécurité en date du 11 juin 1999, le mandat actuel de la MONUSIL expire le 13 décembre 1999.

### III. Plan des opérations et moyens nécessaires

13. Le plan des opérations de la MONUSIL et les moyens nécessaires à son fonctionnement sont décrits dans le septième rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité (S/1999/836, par. 39 à 51). Afin de parvenir aux objectifs qui y sont définis, le plan des opérations de la Mission prévoit un renforcement de la composante militaire qui comprendra 210 observateurs militaires; un renforcement de la composante civile qui comprendra 5 conseillers de police civile, 110 agents recrutés sur le plan international et 69 agents recrutés localement; la mise en place d'un centre de soins de deuxième échelon comptant 35 personnes; la création de 12 antennes, dont une mobile; la première phase des travaux de construction d'un quartier général pour la Mission; un renforcement de l'appui aérien; et l'achat de matériel de transport, de transmissions, de traitement électronique de l'information et autres matériels supplémentaires nécessaires.

### IV. Contribution au titre de l'accord sur le statut de la Mission

14. La contribution suivante a été apportée au titre de l'accord sur le statut de la Mission :

<i>Gouvernement</i>	<i>Contribution</i>	<i>Valeur</i>	
		<i>1er juillet 1998- 30 juin 2000</i>	<i>1er juillet 1999- 30 juin 2000</i>
Sierra Leone	Parcelle de terrain	-	*

\* Non quantifiée.

### V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

#### A. Contributions volontaires

15. Aucune contribution volontaire n'a été reçue pour la période allant du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 ou celle allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000.

#### B. Fonds d'affectation spéciale

16. Les contributions ci-après ont été versées au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités de maintien de la paix et activités connexes en Sierra Leone :

	<i>En dollars des États-Unis</i>		
	<i>Montant reçu</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Montant annoncé</i>
<b>Contributions en espèces</b>			
1er juillet 1998-30 juin 1999	2 092 150	1 130 175	-
1er juillet 1999-30 juin 2000	-	-	-
<b>Contributions en nature</b>			
1er juillet 1998-30 juin 1999	-	-	-
1er juillet 1999-30 juin 2000	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2 092 150</b>	<b>1 130 175</b>	<b>-</b>

## VI. Effectifs nécessaires

### A. Modifications du tableau d'effectifs

	<i>Nombre de postes</i>		
	<i>Actuel</i>	<i>Proposé</i>	<i>Écart net</i>
<b>Personnel international</b>			
Secrétaire général adjoint	-	-	-
Sous-Secrétaire général	-	1	1
D-2	1	1	-
D-1	1	2	1
P-5	1	4	3
P-4	6	13	7
P-3	14	23	9
P-2/P-1	-	10	10
<b>Total partiel</b>	<b>23</b>	<b>54</b>	<b>31</b>
Agents des services généraux (1re classe)	-	-	-
Agents des services généraux (autres classes)	9	9	-
<b>Total partiel</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>-</b>
Service mobile	18	47	29
Service de sécurité	-	-	-
<b>Total partiel</b>	<b>18</b>	<b>47</b>	<b>29</b>
<b>Total, personnel international</b>	<b>50</b>	<b>110</b>	<b>60</b>
<b>Personnel local</b>	<b>48</b>	<b>69</b>	<b>21</b>
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total partiel</b>	<b>48</b>	<b>69</b>	<b>21</b>
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>179</b>	<b>81</b>

17. Afin d'accroître provisoirement les effectifs de la MONUSIL et de renforcer ses composantes politique, affaires civiles, information, droits de l'homme et protection des enfants, comme indiqué dans le septième rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité (S/1999/836, par. 40 à 51), il est proposé d'inscrire 60 postes supplémentaires au tableau des effectifs civils pour le personnel international (31 administrateurs et 29 agents du Service mobile) et 21 pour le personnel local, ce qui porterait le nombre total de postes à 110 pour le personnel international (54 administrateurs, 47 agents du Service mobile et 9 agents des services généraux) et à 69 pour le personnel local. L'organigramme de la MONUSIL est présenté à l'annexe III du présent rapport; la répartition prévue pour le personnel civil, par catégorie et par bureau, est indiquée dans la section B ci-dessous et le calendrier de déploiement figure dans la section C.

18. Les modifications qu'il est proposé d'apporter à l'organigramme de la MONUSIL sont liées à l'accroissement des effectifs du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, à la création d'un bureau des affaires civiles et à la réorganisation de l'ancienne Section des communications et de l'informatique qui a été scindée en deux sections, la Section des communications et la Section de l'informatique. Le tableau d'effectifs révisé comprend 31 postes d'administrateur, 29 postes d'agent du Service mobile et 21 postes d'agent local supplémentaires, compte tenu du reclassement des postes occupés par le Représentant spécial du Secrétaire général, le Chef de l'administration et le Chef de la Section des finances, soit 81 postes supplémentaires au total, qui sont récapitulés ci-après :

a) **Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général.** Un poste de Sous-Secrétaire général (le poste de la classe D-2 serait maintenu pour créer une nouvelle fonction, celle de représentant spécial adjoint du Secrétaire général); un poste d'administrateur P-5 (conseiller de la protection de l'enfance); un poste d'agent du Service mobile;

b) **Bureau des droits de l'homme.** Un poste P-5 [spécialiste des droits de l'homme (hors classe)]; trois P-4; deux P-3 et quatre P-2 (spécialistes des droits de l'homme); un poste d'agent du Service mobile;

c) **Bureau des affaires politiques.** Un poste P-5 [spécialiste des questions politiques (hors classe)]; deux P-3 et deux P-2 (spécialistes des questions politiques); trois postes d'agent du Service mobile et deux d'agent local;

d) **Bureau des affaires civiles.** Un poste P-5 [spécialiste des affaires civiles (hors classe)]; trois P-4, trois P-3 et trois P-2 (spécialistes des affaires civiles); trois postes d'agent du Service mobile et trois d'agent local;

e) **Bureau de l'information.** Deux postes P-3 (fonctionnaires de l'information); un poste d'agent du Service mobile et un d'agent local;

f) **Administration.** Un poste D-1 (chef de l'administration). Le poste P-5 précédemment occupé par le chef de l'administration sera supprimé. Un poste P-4 (chef de la Section des finances) et un P-2 (chef de la Section de l'informatique); 20 postes d'agent du Service mobile et 15 d'agent local.

19. Au paragraphe 5 de sa résolution 53/29 du 20 novembre 1998, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général, afin de réduire les dépenses afférentes à l'emploi d'agents des services généraux, de continuer à s'efforcer de pourvoir localement les postes d'agent des services généraux de la Mission d'observation, en tenant compte de ses besoins. Alors même que pour des motifs opérationnels, il n'est pas possible à ce stade de transformer en postes d'agent local des postes d'agent des services généraux inscrits au tableau d'effectifs approuvé, aucun poste d'agent des services généraux n'a été demandé dans le présent budget révisé car les fonctions correspondantes seront entièrement assurées grâce à l'augmentation proposée du nombre d'agents locaux.



## B. Tableau d'effectifs : effectifs actuels et proposés

20. La répartition proposée des effectifs par catégorie et par bureau est indiquée dans le tableau ci-après.

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>				<i>Per- sonnel local</i>	<i>Volon- taires des Nations Unies</i>	<i>Total général</i>		
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total</i>	<i>Service mobile</i>	<i>1re classe</i>	<i>Autres classes</i>				<i>Servi- ces de sécurité</i>	<i>Total</i>
<b>Services organiques</b>																	
<b>Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général</b>																	
Effectifs actuels	-	-	1	-	-	-	1	-	2	-	-	2	-	2	3	-	7
Effectifs proposés	-	1	1	-	1	-	1	-	4	1	-	2	-	3	3	-	10
<b>Bureau du Chef des observateurs militaires</b>																	
Effectifs actuels	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1	4	-	6
Effectifs proposés	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1	4	-	6
<b>Groupe de la police civile</b>																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
<b>Bureau des droits de l'homme</b>																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	3	-	4	-	-	1	-	1	2	-	7
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	4	5	4	14	1	-	1	-	2	2	-	18
<b>Bureau des affaires politiques</b>																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	2	1	-	3	-	-	-	-	-	1	-	4
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	2	3	2	8	3	-	-	-	3	3	-	14
<b>Bureau des affaires civiles</b>																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	3	3	3	10	3	-	-	-	3	3	-	16
<b>Bureau de l'information</b>																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	2
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	-	-	1	2	-	6
<b>Administration</b>																	
<b>Bureau du Chef de l'Administration</b>																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	1	1	2	-	4	-	-	1	-	1	2	-	7
Effectifs proposés	-	-	-	1	-	1	2	-	4	-	-	1	-	1	2	-	7
<b>Services administratifs</b>																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	7	-	8	18	-	4	-	22	34	-	64
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	2	7	1	10	38	-	4	-	42	49	-	101
<b>Total</b>																	
Effectifs actuels	-	-	1	1	1	6	14	-	23	18	-	9	-	27	48	-	98
Effectifs proposés	-	1	1	2	4	13	23	10	54	47	-	9	-	56	69	-	179

## C. Déploiement du personnel civil

21. Le calendrier de déploiement du personnel civil est présenté dans le tableau ci-après.

Catégorie de personnel	Déploiement du personnel civil									
	Effectifs autorisés	1999								
	1er juillet	1er août	1er septembre	15 septembre	1er octobre	15 octobre	1er novembre	15 novembre		
<b>Personnel international</b>										
Secrétaire général adjoint	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-Secrétaire général	-	-	-	-	-	1	1	1	1	1
D-2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
D-1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2
P-5	1	1	1	1	2	3	4	4	4	4
P-4	6	4	4	4	5	9	10	11	13	13
P-3	14	8	9	9	14	18	21	22	23	23
P-2/P-1	-	-	-	-	3	7	9	10	10	10
<b>Total partiel</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>41</b>	<b>48</b>	<b>51</b>	<b>54</b>	<b>54</b>
<b>Agents des services généraux (1re classe)</b>										
Agents des services généraux (autres classes)	9	4	6	6	9	9	9	9	9	9
<b>Total partiel</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
Service mobile	18	12	14	14	22	27	32	42	47	47
Service de sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total partiel</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>22</b>	<b>27</b>	<b>32</b>	<b>42</b>	<b>47</b>	<b>47</b>
<b>Total, personnel international</b>	<b>50</b>	<b>31</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>57</b>	<b>77</b>	<b>89</b>	<b>102</b>	<b>110</b>	<b>110</b>
<b>Personnel local</b>	<b>48</b>	<b>40</b>	<b>41</b>	<b>46</b>	<b>56</b>	<b>69</b>	<b>69</b>	<b>69</b>	<b>69</b>	<b>69</b>
<b>Volontaires des Nations Unies</b>										
<b>Total partiel</b>	<b>48</b>	<b>40</b>	<b>41</b>	<b>46</b>	<b>56</b>	<b>69</b>	<b>69</b>	<b>69</b>	<b>69</b>	<b>69</b>
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>71</b>	<b>77</b>	<b>82</b>	<b>113</b>	<b>146</b>	<b>158</b>	<b>171</b>	<b>179</b>	<b>179</b>

## VII. Décision que l'Assemblée générale devra prendre à sa cinquante-quatrième session

22. En ce qui concerne le financement de la MONUSIL, l'Assemblée générale devra prendre la décision ci-après à sa cinquante-quatrième session :

- a) Ouvrir, aux fins du fonctionnement de la MONUSIL pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, un crédit d'un montant brut de 34 382 400 dollars (montant net : 32 870 100 dollars), comprenant le montant brut de 11 908 100 dollars (montant net : 11 624 100 dollars) déjà autorisé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
- b) Mettre en recouvrement le montant brut de 15 472 080 dollars (montant net : 14 791 545 dollars) pour la période du 1er juillet au 13 décembre 1999;
- c) Mettre en recouvrement le montant brut de 18 910 320 dollars (montant net : 18 078 555 dollars) aux fins du fonctionnement de la MONUSIL pour la période du 14 décembre 1999 au 20 juin 2000, à raison d'un montant mensuel brut de 2 865 200 dollars (montant net : 2 739 175 dollars), sous réserve que le Conseil de sécurité proroge le mandat de la Mission au-delà du 13 décembre 1999.

## Annexe I

## Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

### A. Tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

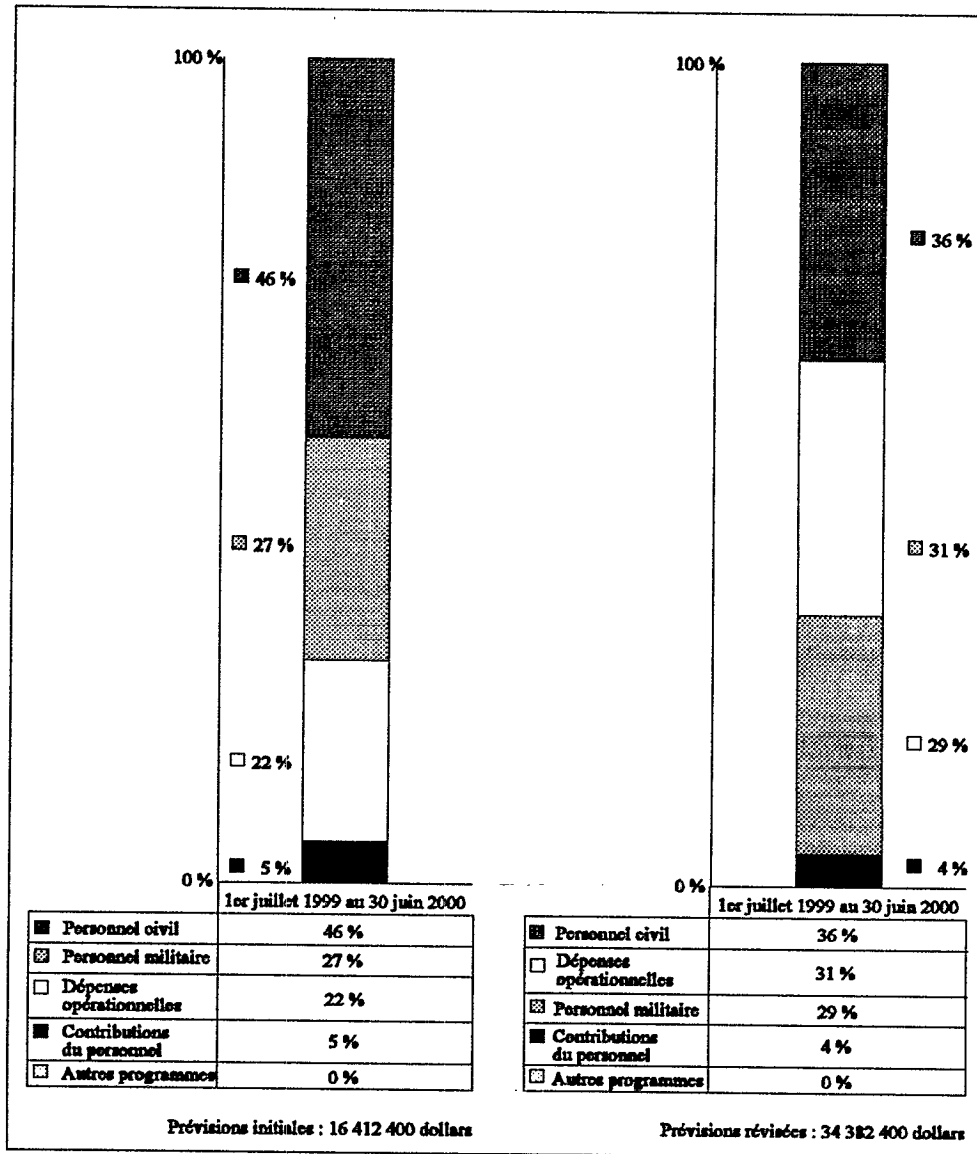
Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4 - 1)	
	Prévisions initiales <sup>a</sup>	Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 <sup>b</sup>				Dépenses non renou- velables	Ressources supplém- entaires nécessaires
		1er juillet- 31 août 1999	1er septem- bre 1999- 30 juin 2000	Total Prévisions	Prévisions révisées		
<b>I. Personnel militaire</b>							
1. Observateurs militaires	4 386,8	548,0	9 367,3	9 915,3	—	5 528,5	
2. Contingents	—	—	—	—	—	—	
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire							
a) Matériel appartenant aux contingents	—	—	—	—	—	—	
b) Soutien autonome	—	—	—	—	—	—	
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	32,8	10,9	79,7	90,6	—	57,8	
<b>Total partiel, rubrique 3</b>	<b>32,8</b>	<b>10,9</b>	<b>79,7</b>	<b>90,6</b>	<b>—</b>	<b>57,8</b>	
<b>Total, catégorie I</b>	<b>4 419,6</b>	<b>558,9</b>	<b>9 447,0</b>	<b>10 005,9</b>	<b>—</b>	<b>5 586,3</b>	
<b>II. Personnel civil</b>							
1. Police civile	287,5	—	186,9	186,9	—	(100,6)	
2. Personnel international et personnel local	7 279,4	727,9	11 316,9	12 044,8	—	4 765,4	
3. Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—	—	—	
4. Personnel fourni par des gouvernements	—	6,4	—	6,4	—	6,4	
5. Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—	—	
<b>Total, catégorie II</b>	<b>7 566,9</b>	<b>734,3</b>	<b>11 503,8</b>	<b>12 238,1</b>	<b>—</b>	<b>4 671,2</b>	
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>							
1. Locaux/hébergement	339,5	57,7	711,7	769,4	348,5	429,9	
2. Remise en état des infrastructures	20,0	—	20,0	20,0	—	—	
3. Transports	404,4	23,6	1 697,6	1 721,2	1 196,3	1 316,8	
4. Opérations aériennes	1 752,7	467,3	2 881,5	3 348,8	320,5	1 596,1	
5. Opérations navales	—	—	—	—	—	—	
6. Transmissions	613,6	64,8	2 303,8	2 368,6	1 546,8	1 755,0	
7. Matériel divers	88,4	9,3	1 209,3	1 218,6	759,0	1 130,2	
8. Fournitures et services	314,3	53,0	544,7	597,7	—	283,4	
9. Fret aérien et de surface	—	—	—	—	—	—	

Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4 - 1)
	Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 <sup>a</sup>					
	Prévisions initiales <sup>a</sup> (A/53/454/Add.1)	1er juillet- 31 août 1999 Prévisions	1er septem- bre 1999- 30 juin 2000 Prévisions révisées	Total Prévisions	Dépenses non renou- velables	Ressources supplém- entaires nécessaires
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	-	-	440,0	440,0	-	440,0
b) Fret et camionnage confiés à des entreprises privées	21,6	1,0	51,8	52,8	-	31,2
<b>Total partiel, rubrique 9</b>	<b>21,6</b>	<b>1,0</b>	<b>491,8</b>	<b>492,8</b>	<b>-</b>	<b>471,2</b>
<b>Total, catégorie III</b>	<b>3 554,5</b>	<b>676,7</b>	<b>9 860,4</b>	<b>10 537,1</b>	<b>4 171,1</b>	<b>6 982,6</b>
<b>IV. Autres programmes</b>						
1. Fournitures et services liés aux élections	-	-	-	-	-	-
2. Programmes d'information	7,2	0,3	76,5	76,8	-	69,6
3. Programmes de formation	12,2	-	12,2	12,2	4,0	-
4. Programmes de déminage	-	-	-	-	-	-
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	-	-	-	-	-	-
<b>Total, catégorie IV</b>	<b>19,4</b>	<b>0,3</b>	<b>88,7</b>	<b>89,0</b>	<b>4,0</b>	<b>69,6</b>
<b>V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)</b>	-	-	-	-	-	-
<b>VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</b>	-	-	-	-	-	-
<b>VII. Contributions du personnel</b>	852,0	88,5	1 423,8	1 512,3	-	660,3
Montant brut des ressources nécessaires, catégories I à VII	16 412,4	2 058,7	32 323,7	34 382,4	4 175,1	17 970,0
<b>VIII. Recettes provenant des contributions du personnel</b>	(852,0)	(88,5)	(1 423,8)	(1 512,3)	-	(660,3)
Montant net des ressources nécessaires, catégories I à VIII	15 560,4	1 970,2	30 899,9	32 870,1	4 175,1	17 309,7
<b>IX. Contributions volontaires en nature (budgétisées)</b>	-	-	-	-	-	-
<b>X. Contributions volontaires en nature (non budgétisées)</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Total des ressources</b>	<b>16 412,4</b>	<b>2 058,7</b>	<b>32 323,7</b>	<b>34 382,4</b>	<b>4 175,1</b>	<b>17 970,0</b>

<sup>a</sup> Ces chiffres ne comprennent pas les montants affectés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et ne prévoient pas l'absorption des coûts afférents au financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

<sup>b</sup> Y compris un montant brut de 11 908 100 dollars (11 624 100 dollars en valeur nette) autorisé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

## B. Répartition des ressources par grande catégorie\*



\* Les autres programmes représentent moins de 1 % du total des ressources.

## C. Renseignements supplémentaires

1. Le budget révisé de la MONUSIL pour l'exercice 1999-2000 tient compte du déploiement progressif de 140 observateurs militaires supplémentaires en vue d'atteindre l'effectif total autorisé de 210 personnes, d'une unité médicale de deuxième ligne de 35 personnes et de 5 conseillers de police civile, appuyés par un effectif accru de 110 membres du personnel international (54 administrateurs, 47 agents du Service mobile et 9 agents des services généraux) et de 69 membres du personnel local. Le budget proposé tient également

compte des ressources supplémentaires nécessaires pour le renforcement des opérations aériennes, l'acquisition de conteneurs pour bureaux préfabriqués, le transport, les transmissions, le matériel informatique et du matériel divers ainsi que pour le remboursement au Gouvernement des dépenses afférentes à l'unité médicale de deuxième ligne et aux services médicaux fournis à la MONUSIL.

### Personnel militaire

*Prévisions initiales : 4 419 600 dollars; prévisions révisées : 10 005 900 dollars; écart : 5 586 300 dollars*

#### Observateurs militaires

*Prévisions initiales : 4 386 800 dollars; prévisions révisées : 9 915 300 dollars; écart : 5 528 500 dollars*

2. L'augmentation de 5 528 500 dollars au titre de cette rubrique tient compte du déploiement progressif des 140 observateurs militaires supplémentaires et des 20 membres du personnel médical eu égard à l'effectif autorisé de 210 observateurs militaires et de 35 membres du personnel médical. Les prévisions révisées couvrent l'indemnité de subsistance (missions) (8 914 000 dollars), la mise en place et les frais de voyage à l'occasion de la relève (960 400 dollars) ainsi que l'indemnité d'habillement et d'équipement (40 900 dollars). Le montant prévu pour l'indemnité de subsistance (missions) se fonde sur l'hypothèse que 10 % des observateurs militaires seraient logés à l'hôtel Cape Sierra et tient compte de l'application d'un taux de déploiement différé de 10 %. On trouvera ci-après le calendrier de déploiement des observateurs militaires :

1999											26 oct. 1999-
1er juill.	1er août	3 sept.	13 sept.	20 sept.	27 sept.	4 oct.	11 oct.	18 oct.	25 oct.	30 juin 2000	
53	64	85	100	107	158	170	195	220	245	245	

#### Autres ressources nécessaires au titre du personnel militaire

*Prévisions initiales : 32 800 dollars; prévisions révisées : 90 600 dollars; écart : 57 800 dollars*

3. Un montant de 90 600 dollars est prévu pour le remboursement aux gouvernements des sommes qu'ils ont versées à leur personnel militaire en cas de décès, d'invalidité, de dommages ou de maladies survenus dans l'exercice de leurs fonctions à la MONUSIL et se fonde sur une moyenne de 40 000 dollars calculée sur la base de 1 % de l'effectif mensuel moyen du personnel militaire et des conseillers de police civile.

### Personnel civil

*Prévisions initiales : 7 566 900 dollars; prévisions révisées : 12 238 100 dollars; écart : 4 671 200 dollars*

### **Police civile**

4. Le montant prévu (186 900 dollars) tient compte du déploiement en novembre 1999 de cinq conseillers de police civile et couvre l'indemnité de subsistance (missions) pour 1 210 jours-homme (172 100 dollars), les frais de voyage à l'occasion de la mise en place (14 100 dollars) et l'indemnité d'habillement et d'équipement (700 dollars).

### **Personnel international et local**

5. Le montant prévu pour le personnel international et local tient compte du déploiement progressif de personnel supplémentaire du fait de l'augmentation proposée des effectifs, soit 110 membres du personnel international (54 administrateurs, 47 agents du Service mobile et 9 agents des services généraux) et 69 agents recrutés localement. Il se fonde sur les coûts salariaux standard de 1999 pour New York et sur le barème des traitements locaux applicable à la zone de la Mission. Il tient compte d'un taux de vacance de postes de 10 % ainsi que d'ajustements aux traitements et aux dépenses communes de personnel pour 70 % du personnel international recruté expressément pour la Mission. Un montant est également prévu pour le paiement d'une prime de risque.

6. Le montant prévu au titre des autres frais de voyage dans le précédent rapport du Secrétaire général (A/53/454/Add.1, annexe I, sect. C, par. 6) a été révisé pour tenir compte des ressources supplémentaires nécessaires pour couvrir les frais de voyage de cinq membres du personnel politique et militaire du Siège se rendant sur le lieu de la Mission pour des réunions et des consultations officielles (28 000 dollars). Au titre du personnel fourni par le Gouvernement, un montant de 6 400 dollars est prévu pour couvrir les frais de voyage d'un officier supérieur de l'ECOMOG (Groupe d'observateurs militaires de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) se rendant à New York pour des réunions et consultations officielles.

### **Dépenses opérationnelles**

*Prévisions initiales : 3 554 500 dollars; prévisions révisées : 10 537 100 dollars;  
écart : 6 982 600 dollars*

7. L'augmentation de 6 982 600 dollars à cette rubrique tient à l'élargissement de la MONUSIL et comprend un montant de 4 171 100 dollars au titre des dépenses non renouvelables pour l'acquisition de véhicules, les transmissions, le matériel informatique et du matériel divers pour lesquels un montant minimum avait été fixé dans les prévisions initiales pour l'exercice 1999-2000.

### **Locaux/hébergement**

8. Étant donné qu'il n'existe pas de locaux convenables pour les bureaux, des ressources sont prévues pour mettre en place un nouveau quartier général pour la Mission en utilisant des bâtiments préfabriqués qui abriteront les bureaux fonctionnels, administratifs et militaires de la MONUSIL.

9. Le montant prévu à cette rubrique (769 400 dollars) couvre le coût de location de locaux pour les bureaux avant la mise en place du nouveau quartier général de la Mission et de locaux pour les postes de déploiement de 11 équipes à l'exclusion du poste mobile (247 400 dollars); la réparation, la rénovation, la mise en état et l'aménagement des locaux loués (20 000 dollars); les fournitures d'entretien (14 300 dollars) et les services afférents (9 800 dollars); l'approvisionnement en électricité et en eau (36 200 dollars) et le combustible destiné aux groupes électrogènes (92 200 dollars); et l'acquisition de



42 bâtiments préfabriqués et trois blocs sanitaires nécessaires pendant la phase initiale de la mise en place du quartier général de la Mission (348 500 dollars).

### **Transports**

10. Le budget révisé prévoit l'acquisition de 75 véhicules, dont 74 véhicules 4 x 4 et une berline lourde devant faire partie d'un parc de 148 véhicules appartenant aux Nations Unies (1 176 400 dollars). Étant donné que la MONUSIL dispose actuellement de 61 véhicules 4 x 4 et sur la base d'un taux standard de 2,5 observateurs militaires par véhicule, 56 des nouveaux véhicules proposés seraient utilisés par des observateurs militaires supplémentaires tandis que les 18 autres seront affectés au personnel de l'unité médicale et au personnel civil supplémentaire.

11. Des ressources sont également prévues pour la location de véhicules lourds (27 200 dollars), l'acquisition de matériel d'atelier (19 900 dollars), les pièces de rechange, les réparations et l'entretien (218 700 dollars), les carburants et lubrifiants (221 800 dollars) et la prime d'assurance responsabilité civile (57 200 dollars).

### **Opérations aériennes**

12. Le budget initial de la MONUSIL prévoyait un hélicoptère de manoeuvre moyen MI-8 et un avion léger de transport de passagers Beechcraft B-200. Compte tenu du mauvais état des routes et des conditions de sécurité et étant donné l'élargissement provisoire de la MONUSIL, un deuxième hélicoptère de manoeuvre moyen est nécessaire pour le transport du personnel militaire et civil, le soutien logistique et les tâches d'approvisionnement et de réapprovisionnement, ainsi que pour les évacuations sanitaires, le cas échéant. L'avion de transport de passagers s'avère nécessaire compte tenu du nombre limité de vols commerciaux dans la zone de la Mission et de la nécessité pour le Représentant spécial du Secrétaire général et le personnel de haut niveau de la MONUSIL de se déplacer fréquemment pour tenir des consultations politiques avec les États membres de la CEDEAO. L'avion B-200 sera également utilisé éventuellement pour les évacuations sanitaires.

13. Le montant prévu (3 348 800 dollars) se fonde sur les contrats existants et couvre les hélicoptères (2 454 800 dollars), l'avion (815 700 dollars), l'indemnité de subsistance des équipages (21 600 dollars) et les autres opérations aériennes (56 700 dollars).

### **Transmissions**

14. Le montant révisé prévu à cette rubrique (2 368 600 dollars) tient compte des dépenses non renouvelables d'un montant de 1 546 800 dollars (comme indiqué dans la section C de l'annexe II du présent rapport) pour l'acquisition d'autres matériels VHF/UHF, de matériel HF, de matériel pour les liaisons par satellite, de matériel téléphonique et d'autres matériels de transmissions ainsi que du matériel d'atelier et d'essai nécessaire pour mettre en place un réseau de transmissions élargi sécurisé pour appuyer le déploiement du personnel militaire et civil supplémentaire à Freetown et dans 11 postes sur le terrain. Le montant prévu pour les communications par réseaux commerciaux (616 900 dollars) doit couvrir le coût de location de l'émetteur-récepteur, les redevances à INMARSAT et les frais de télécopie, de téléphone et d'affranchissement (616 900 dollars). Les ressources prévues à cette rubrique couvrent également les pièces de rechange et les fournitures de transmissions (204 900 dollars).

### **Matériel divers**

15. Le montant révisé prévu à cette rubrique (1 218 600 dollars) tient compte des dépenses renouvelables d'un montant de 759 000 dollars (comme indiqué dans la section C de l'annexe II du présent rapport) pour l'acquisition de mobilier de bureau (87 500 dollars) et de matériel de bureau (65 600 dollars), de matériel informatique (512 900 dollars), de matériel d'hébergement (1 000 dollars) et d'autres matériels divers (92 000 dollars) nécessaires au renforcement du quartier général de la Mission et des postes de déploiement de 12 équipes (y compris un poste mobile) en vue du déploiement du personnel militaire et civil supplémentaire. En attendant la conclusion d'un accord de contribution avec un État Membre en vue de la mise en place d'une unité médicale de deuxième ligne, des ressources sont prévues au titre des redevances d'utilisation du matériel médical à un taux mensuel estimé à 50 000 dollars, la valeur du matériel étant estimée à 1,5 million de dollars (400 000 dollars).

### **Fournitures et services**

16. Un montant accru (597 700 dollars) est prévu pour couvrir le coût de fournitures diverses (103 300 dollars) et de services divers (494 400 dollars). Il tient compte du remboursement au Gouvernement du coût des traitements et services médicaux fournis au personnel international sur la base du taux de remboursement moyen mensuel au titre du soutien autonome de 78,75 dollars par personne (226 800 dollars).

### **Fret aérien et de surface**

17. Le montant prévu à cette rubrique (492 800 dollars) couvre l'affrètement de deux IL-76 pour un nombre total de vols estimé à 60 heures à 6 700 dollars de l'heure (402 000 dollars) et des frais de manutention aéroportuaire (38 000 dollars) concernant le matériel nécessaire à la mise en place de l'unité médicale de deuxième ligne; le coût du transfert de la Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi) de cinq groupes électrogènes de 15 kVA et de 15 groupes électrogènes de 5 kVA (12 000 dollars) et de quatre entrepôts modulaires à paroi souple (16 800 dollars), ainsi que les frais de transport, de manutention et d'expédition en provenance et en direction de la zone de la Mission qui ne sont pas couverts par d'autres rubriques (24 000 dollars).

### **Autres programmes**

*Prévisions initiales : 19 400 dollars; prévisions révisées : 89 000 dollars;  
écart : 69 600 dollars*

### **Programmes d'information**

18. Les activités qui seront entreprises par le bureau de l'information élargi de la MONUSIL sont présentées dans le septième rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité (S/1999/836, par. 45). Le montant prévu (76 800 dollars) permettra donc de couvrir les fournitures et accessoires tels que bandes audio et vidéo, piles alcalines et fournitures photographiques (15 500 dollars) et le coût des services contractuels tels que la publicité à la radio et la conception, l'impression, la traduction dans les langues locales et la distribution de bulletins d'information (61 300 dollars).

**Programmes de formation**

19. Le programme de formation de la MONUSIL présenté dans le précédent rapport du Secrétaire général (A/53/454/Add.1, annexe I, sect. C, par. 18) reste inchangé.

**Contributions du personnel**

*Prévisions initiales : 852 000 dollars; prévisions révisées : 1 512 300 dollars;  
écart : 660 300 dollars*

20. Le montant prévu à cette rubrique correspond à la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire à la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU, conformément au Statut du personnel de l'Organisation. Les contributions du personnel sont calculées sur la base du déploiement progressif de 110 membres du personnel international et de 69 membres du personnel local, comme indiqué dans la section VI.C du présent rapport.

**Recettes provenant des contributions du personnel**

*Prévisions initiales : (852 000 dollars); prévisions révisées : (1 512 300 dollars);  
écart : (660 300 dollars)*

21. Le montant correspondant aux contributions du personnel (par. 20 ci-dessus) est inscrit à cette rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de la MONUSIL.

## Annexe II

## Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : analyse

### A. Coûts standard et dépenses propres à la Mission

(En dollars des États-Unis)

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
<b>1. Indemnité de subsistance (missions)</b>							
Montant forfaitaire	171	—	*	171	—	—	Montant fixé pour le logement à l'hôtel Cape Sierra à compter du 1er septembre 1998. On estime que 10 % du personnel international seront logés à l'hôtel Cape Sierra.
	135	—	*	135	—	—	Montant fixé pour le logement ailleurs qu'à l'hôtel Cape Sierra à compter du 1er septembre 1998.
<b>2. Frais de voyage</b>							
Observateurs militaires	2 700	—	*	2 700	—	—	Y compris 100 kg de bagages accompagnés.
Police civile	2 700	—	*	2 700	—	—	<i>Idem.</i>
<b>3. Personnel militaire</b>							
Observateurs militaires	77	206	*	—	—	—	Effectif moyen mensuel basé sur le déploiement progressif des observateurs militaires.
<b>4. Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité</b>							
	32 800	—	40 000	—	—	90 600	Montant calculé d'après le nombre moyen mensuel d'observateurs militaires et de conseillers de police civile.
<b>5. Personnel civil</b>							
Police civile	5	5	—	—	—	—	Aucun changement.
Personnel international	45	91	—	—	—	—	Effectif moyen mensuel basé sur le déploiement progressif du personnel international.
Personnel local	43	63	—	—	—	—	Effectif moyen mensuel basé sur le déploiement progressif du personnel recruté sur le plan local.
<b>6. Personnel local</b>							
Traitements nets	467	—	*	—	467	—	Montant calculé sur la base du barème des traitements en vigueur au 1er juin 1998.
Dépenses communes de personnel	117	—	*	—	117	—	<i>Idem.</i>
Contributions du personnel	108	—	*	—	108	—	<i>Idem.</i>

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
<b>7. Autres frais de voyage</b>	127 800	-	"	-	-	127 800	Aucun changement (voir A/53/454/Add.1, annexe I, sect. C, par. 6).
Frais de voyage à partir du Siège de l'ONU à New York	28 000		"			56 000	Compte tenu des ressources supplémentaires prévues pour le voyage de cinq membres du personnel politique et militaire du Siège.
<b>8. Location de locaux</b>							
Quartier général	2 200		"		-	-	- La location n'est plus nécessaire du fait de la construction prévue d'un complexe pour la Mission.
Atelier/Entrepôt	5 500		"		-	-	- Des modules à parois souples seront utilisés pour construire l'atelier et l'entrepôt de la Mission.
Postes de déploiement des équipes (Lungi, Hastings, Port Loko et Bo)	2 000		"		2 500	-	- Frais de location prévus.
Postes de déploiement des équipes (autres régions)	2 000		"		2 000	-	- <i>Idem.</i>
<b>9. Fournitures d'entretien</b>	1 200		-		1 400	-	- Estimation du coût mensuel moyen.
<b>10. Services d'entretien</b>	400		-		500	-	- <i>Idem.</i>
<b>11. Services collectifs de distribution</b>							
Électricité et eau	4 900		"		3 000	-	- Chiffres établis au vu des tarifs actuels.
Combustible pour groupes électrogènes	10 260		"		9 224	-	- Montant établi sur la base d'une consommation mensuelle de 36 894 litres à 0,25 dollar le litre.
<b>12. Véhicules</b>							
Véhicules appartenant aux Nations Unies							
Véhicules civils	74	148	"	-	-	-	- Le nombre de véhicules de la Mission passera des 74 existant précédemment à 148 compte tenu de la livraison attendue de 74 voitures, dont des véhicules 4 x 4 et une berline.
<b>13. Location de véhicules</b>	27 200	-	"	-	-	27 200	Aucun changement (voir A/53/454/Add.1, annexe II, sect. A, point 13).
<b>14. Pièces de rechange, réparations et entretien des véhicules</b>							
Véhicules appartenant aux Nations Unies							
Véhicules civils	200	-	-	-	150	-	- Montant établi sur la base de la moyenne du coût standard et des dépenses antérieures de la Mission.

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses			Explication
				Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
<b>15. Essence</b>							
Véhicules civils	11 255	-	-	-	20 135	-	Montant calculé d'après une consommation moyenne de 20 litres par véhicule et par jour pour une consommation de carburant mensuelle totale de 80 538 litres à 0,25 dollar le litre.
<b>16. Lubrifiants pour véhicules</b>	1 125	- 10 % du carburant	-	-	2 014	-	Montant établi sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant.
<b>17. Assurance automobile</b>							
Véhicules civils	420	-	-	-	-	420	Aucun changement.
<b>18. Hélicoptères (nombre)</b>							
MI-8	1	2	-	-	-	-	Déploiement d'un second hélicoptère MI-8.
<b>19. Heures de vol par mois (chacun)</b>							
MI-8	45	40	-	-	-	-	Chiffres établis sur la base du contrat actuel.
<b>20. Heures de vol mensuelles supplémentaires (chacun)</b>							
MI-8	30	45	-	-	-	-	<i>Idem.</i>
<b>21. Location d'hélicoptère, heures de base (chacun)</b>							
MI-8	66 465	-	-	-	60 225	-	<i>Idem.</i>
<b>22. Location d'hélicoptère, heures supplémentaires (chacun)</b>							
MI-8	1 500	-	-	-	-	-	Pas de frais pour les heures supplémentaires.
<b>23. Hélicoptère, carburant (chacun)</b>							
MI-8	19 200	-	-	-	31 060	-	Chiffres calculés sur la base d'une consommation de carburant de 83 946 litres par mois à 0,37 dollar le litre.
<b>24. Hélicoptère, lubrifiants (chacun)</b>							
MI-8	1 920	- 10 % du carburant	-	-	3 106	-	Sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant.
<b>25. Hélicoptère, assurance (chacun)</b>							
MI-8	4 000	-	-	-	-	4 000	Coût annuel de l'assurance responsabilité civile.
<b>26. Avions (nombre)</b>							
B-200 (Boeecraft)	1	1	-	-	-	-	Aucun changement.

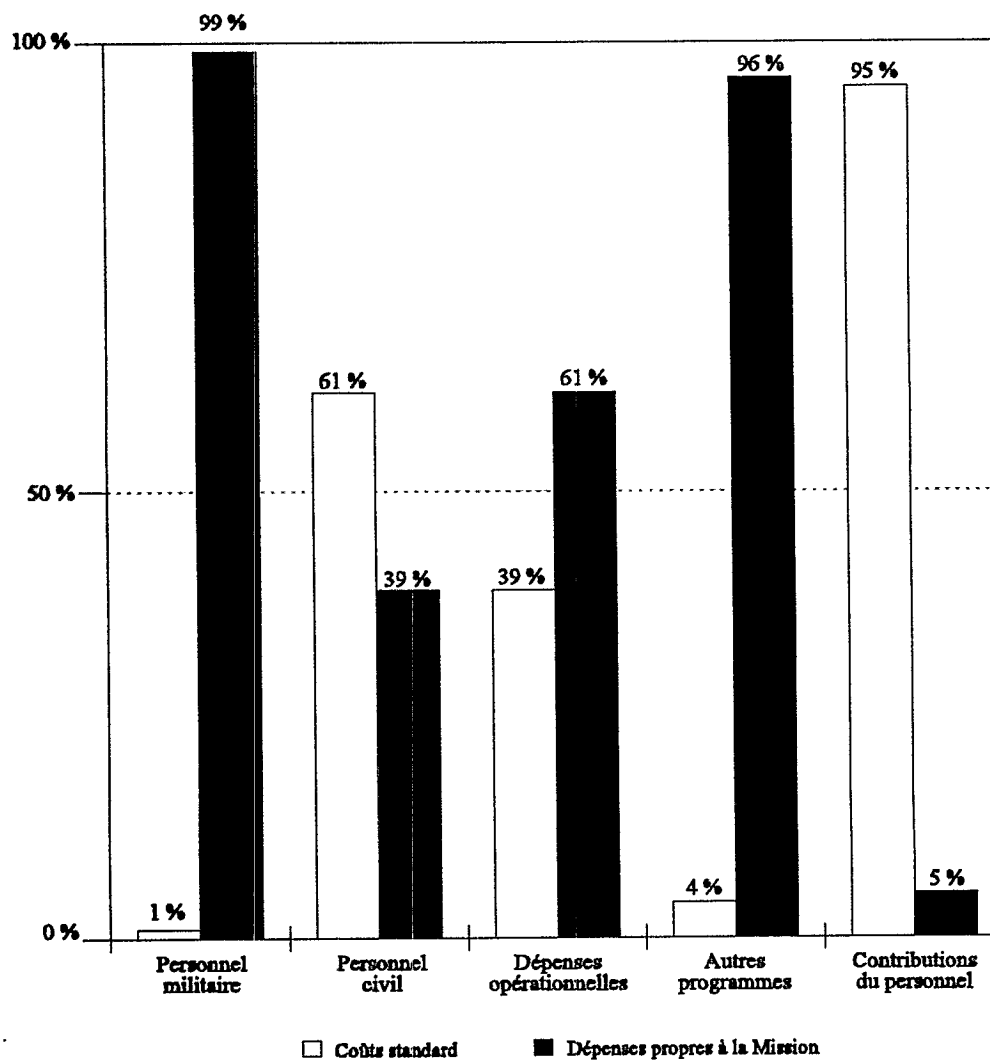
Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
<b>27. Heures de vol par mois</b>							
B-200	30	28	-	-	-	-	- Chiffres établis sur la base du contrat actuel.
<b>28. Heures de vol mensuelles supplémentaires</b>							
B-200	20	25	-	-	-	-	- <i>Idem.</i>
<b>29. Location d'avion, heures de base</b>							
B-200	33 000	-	-	-	43 000	-	- <i>Idem.</i>
<b>30. Location d'avion, heures supplémentaires</b>							
B-200	12 000	-	-	-	10 000	-	- Tarif retenu : 400 dollars de l'heure.
<b>31. Avion, carburant</b>							
B-200	5 500	-	-	-	8 611	-	- Chiffres calculés sur la base d'une consommation de carburant de 23 272 litres par mois à 0,37 dollar le litre.
<b>32. Avion, lubrifiants</b>							
B-200	550	-	10 % du carburant	-	861	-	- Sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant.
<b>33. Avion, assurance</b>							
B-200	4 000	-	"	-	-	4 000	- Coût annuel de l'assurance responsabilité civile.
<b>34. Indemnité de subsistance des équipages</b>							
	120	-	"	120	-	-	- Aucun changement.
<b>35. Autres dépenses afférentes aux opérations aériennes</b>							
Services de contrôle de la circulation aérienne	1 665	-	"	-	2 000	-	- Sur la base des prévisions de dépenses de la Mission.
Manutention au sol	500	-	-	-	2 000	-	- <i>Idem.</i>
<b>36. Pièces de rechange et fournitures pour les transmissions</b>							
	15 400	-	"	-	19 900	-	- <i>Idem.</i>
<b>37. Communications par réseaux commerciaux</b>							
Location d'un répéteur	7 650	-	"	-	21 250	-	- Représente la part de la MONUSIL dans le contrat mondial.
INMARSAT	12 500	-	"	-	31 500	-	- Sur la base des redevances d'utilisation.
Communications téléphoniques	12 000	-	"	-	3 000	-	- Au vu des dépenses antérieures de la Mission.
Valise diplomatique et affranchissement	200	-	"	-	50	-	- <i>Idem.</i>
<b>38. Autres pièces de rechange, réparations et entretien</b>							
	5 500	-	"	-	5 600	-	- Montant nécessaire pour l'entretien du bureau, du matériel divers et des groupes électrogènes.

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
39. Vérification extérieure des comptes	43 100	-	*	-	-	43 100	Aucun changement.
40. Services contractuels	6 000	-	*	-	8 700	-	Sur la base des prévisions de dépenses pour le nettoyage, l'approvisionnement en eau, le personnel journalier et les manoeuvres.
41. Services de sécurité	4 700	-	*	-	5 600	-	Services assurant la sécurité dans les locaux de la Mission et les postes de déploiement des équipes.
42. Traitements et services médicaux							
Services médicaux et dentaires de base et de première ligne	47 500	-	28,25	-	-	-	Ces services ne sont plus nécessaires du fait de l'unité de deuxième ligne.
Services médicaux et dentaires de deuxième ligne	-	-	78,75	-	-	226 800	Sur la base du coût standard de remboursement de 78,75 dollars par personne et par mois pour un effectif moyen de 360 personnes.
Hospitalisation	15 000	-	-	-	-	15 000	Sur la base d'un patient hospitalisé tous les quatre mois à 500 dollars par jour pendant 10 jours.
43. Demandes d'indemnisation et règlements	2 300	-	1	-	-	3 600	Sur la base du coût standard mensuel.
44. Dépenses de représentation	100	-	*	-	100	-	Aucun changement.
45. Autres services divers	2 000	-	*	-	3 400	-	Y compris les frais bancaires internationaux et locaux et les frais juridiques.
46. Papeterie et fournitures de bureau	2 815	-	15	-	6 135	-	Montant basé sur un effectif de 409 personnes, y compris le personnel local.
47. Fournitures médicales	200	-	28	-	-	-	Ces fournitures ne sont plus nécessaires du fait de l'unité médicale de deuxième ligne.
48. Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	400	-	-	-	600	-	Au vu des dépenses antérieures de la Mission.
49. Abonnements	100	-	-	-	200	-	Idem.
50. Fournitures électriques	400	-	*	-	600	-	Fournitures électriques telles que des câbles et ampoules pour les locaux agrandis de la Mission.
51. Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	-	-	-	-	-	1 000	Équipement de remplacement, bérets bleus et autocollants de l'ONU pour les observateurs militaires.
52. Cartes opérationnelles	1 000	-	-	-	-	2 000	Cartes opérationnelles pour les postes de déploiement d'équipes.
53. Intendance et magasins	400	-	-	-	1 400	-	Acquisition de fournitures telles que les extincteurs, les bouteilles à gaz, les récipients à eau et à carburant et d'autres accessoires.



Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses			Explication
				Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
<b>54. Programmes d'information</b>							
Fournitures et accessoires	125	-	*	-	1 530	-	Tient compte du coût des vidéos, des piles alcalines et du matériel photographique.
Services contractuels	1 145	-	*	-	6 120	-	Tient compte du coût de la conception, de la traduction dans les langues locales et de l'impression d'un bulletin d'information.
<b>55. Programmes de formation</b>							
Matériel didactique	515	-	*	-	515	-	Aucun changement (voir A/53/454/Add.1, annexe I, sect. C, par. 18).
Services divers	165	-	*	-	165	-	Idem.

\* Il n'existe pas de coût standard pour cet objet de dépense.

**B. Répartition des ressources par paramètre budgétaire :  
coûts standard et dépenses propres à la Mission**

## C. Dépenses non renouvelables

(En milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4 x 5)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
<b>Dépenses opérationnelles</b>						
<b>1. Locaux/hébergement</b>						
Construction de bâtiments préfabriqués						
Conteneurs 20 pieds	38	—	42	42	6,5	273,0
Blocs sanitaires	2	—	3	3	10,0	30,0
<b>Total partiel</b>	<b>40</b>	<b>—</b>	<b>45</b>	<b>45</b>		<b>303,0</b>
Fret à 15 %						45,5
<b>Total, rubrique 1</b>	<b>40</b>	<b>—</b>	<b>45</b>	<b>45</b>		<b>348,5</b>
<b>2. Transports</b>						
a) Achat de véhicules						
Berline lourde	—	—	1	1	24,0	24,0
Jeep 4 x 4 légère	61	—	74	74	13,5	999,0
<b>Total partiel</b>	<b>61</b>	<b>—</b>	<b>75</b>	<b>75</b>		<b>1 023,0</b>
Fret à 15 %						153,4
<b>Total, achat de véhicules</b>	<b>61</b>	<b>—</b>	<b>75</b>	<b>75</b>		<b>1 176,4</b>
b) Matériel d'atelier <sup>a</sup>						
Soudeuse électrique	—	—	1	1	0,8	0,8
Chargeur de batterie lourd	—	—	1	1	15,0	15,0
Boîte à outils (mécaniciens)	—	—	3	3	0,5	1,5
<b>Total partiel</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>5</b>	<b>5</b>		<b>17,3</b>
Fret à 15 %						2,6
<b>Total, matériel d'atelier</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>5</b>	<b>5</b>		<b>19,9</b>
<b>Total, rubrique 2</b>	<b>61</b>	<b>—</b>	<b>80</b>	<b>80</b>		<b>1 196,3</b>
<b>3. Opérations aériennes</b>						
a) Hélicoptères						
Location/affrètement						—
Carburant et lubrifiants						—
Déploiement/retrait						270,0
Peinture/préparation						35,0
Assurance responsabilité et risque de guerre						—
<b>Total partiel</b>						<b>305,0</b>

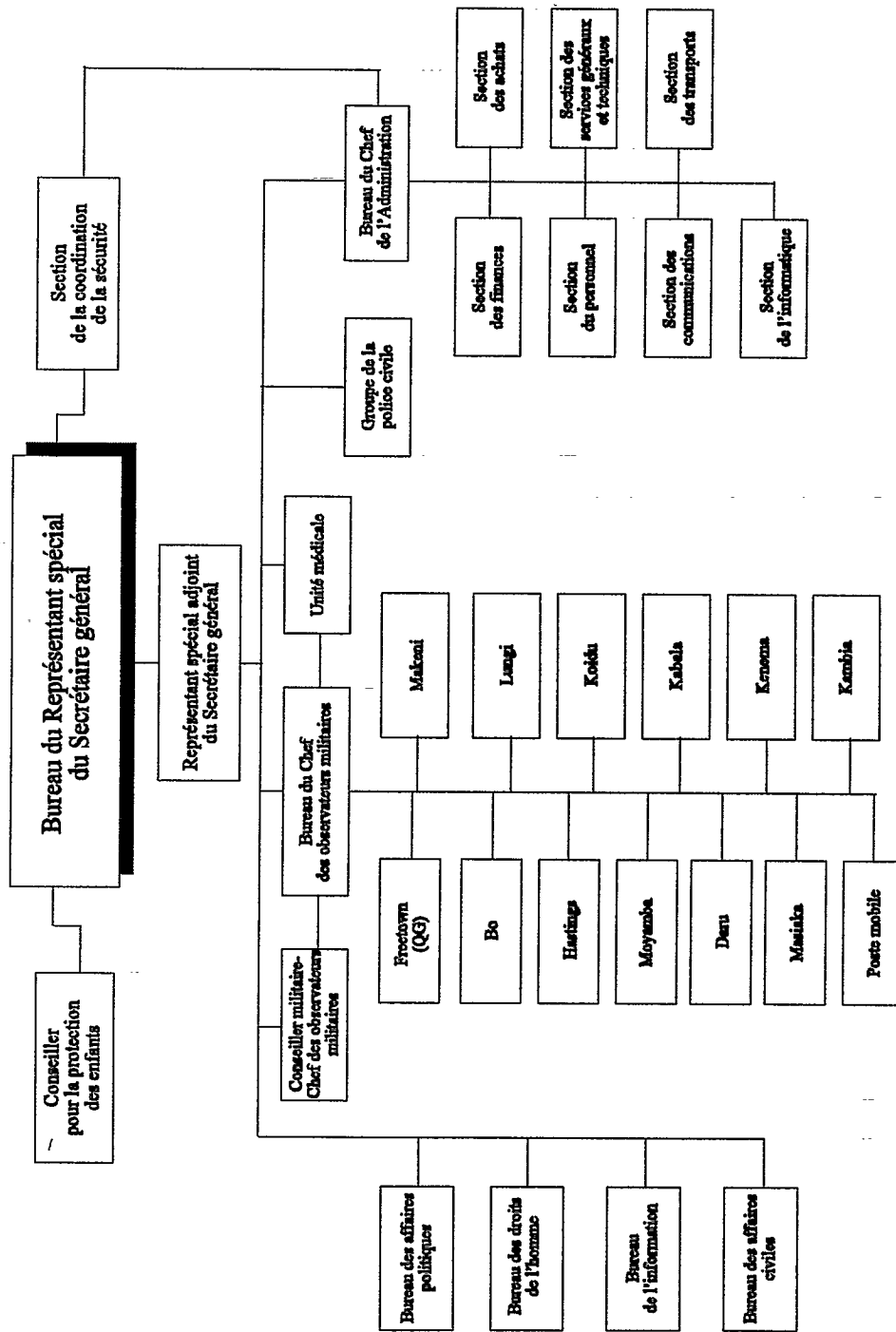
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4 x 5)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
b) Avion						—
c) Indemnité de subsistance des équipages						—
d) Autres opérations aériennes						
Réservoirs à carburant						
Système de ravitaillement en carburant	—	—	3	3	4,5	13,5
Fret à 15 %						2,0
<b>Total partiel</b>	—	—	<b>3</b>	<b>3</b>		<b>15,5</b>
<b>Total, rubrique 3</b>						<b>320,5</b>
4. Transmissions						
Éléments complémentaires						
a) Matériel VHF/UHF						
Appareils mobiles	25	—	50	50	0,5	25,0
Stations fixes	9	—	11	11	2,0	22,0
Walkies-talkies	157	—	193	193	0,375	72,4
Antennes omnidirections	—	—	33	33	0,4	13,2
Stations fixes air-sol	1	—	19	19	1,7	32,3
Postes portatifs air-sol	1	—	9	9	1,0	9,0
Répéteurs sécurisés	1	—	9	9	8,0	72,0
Liaison hertzienne numérique	1	—	2	2	40,0	80,0
<b>Total partiel</b>	<b>195</b>	—	<b>326</b>	<b>326</b>		<b>325,9</b>
Matériel HF						
Antennes (station principale)	17	—	3	3	3,0	9,0
Émetteurs-récepteurs (transmission de données)	9	—	11	11	9,0	99,0
<b>Total partiel</b>	<b>26</b>	—	<b>14</b>	<b>14</b>		<b>108,0</b>
Matériel de satellite						
Récepteurs GPS	2	—	18	18	0,6	10,8
Miniterminal INMARSAT	7	—	13	13	2,8	36,4
<b>Total partiel</b>	<b>9</b>	—	<b>31</b>	<b>31</b>		<b>47,2</b>
Central téléphonique moyen	1	—	4	4	50,0	200,0
Matériel de transmission sécurisé	—	—	6	6	8,0	48,0
Système DECT	—	—	1	1	100,0	100,0
Appareils téléphoniques	90	—	110	110	0,08	8,8
Matériel d'entretien téléphonique	—	—	6	6	4,0	24,0
Liaisons téléphoniques rurales (2 lignes)	2	—	4	4	8,6	34,4
<b>Total partiel</b>	<b>93</b>	—	<b>131</b>	<b>131</b>		<b>415,2</b>

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4 x 5)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
<b>Matériel divers</b>						
Chargeurs de batterie	20	—	10	10	0,1	1,0
Télécopieurs non sécurisés	11	—	19	19	2,0	38,0
Pylônes d'antenne portative	—	—	10	10	5,0	50,0
<b>Total partiel</b>	<b>31</b>	<b>—</b>	<b>39</b>	<b>39</b>		<b>89,0</b>
<b>Total partiel, matériel de transmissions</b>	<b>354</b>	<b>—</b>	<b>541</b>	<b>541</b>		<b>985,3</b>
Fret à 15 %						147,8
<b>Total, matériel de transmissions</b>	<b>354</b>	<b>—</b>	<b>541</b>	<b>541</b>		<b>1 133,1</b>
<b>b) Matériel d'atelier et d'essai</b>						
Analyseurs (communications)	—	—	6	6	12,0	72,0
Wattmètres	—	—	6	6	1,5	9,0
Oscilloscopes	—	—	2	2	5,0	10,0
Analyseurs de spectre	1	—	4	4	26,5	106,0
Analyseurs (données)	—	—	6	6	14,0	84,0
Fréquencemètres/wattmètres	—	—	6	6	8,0	48,0
Établis	—	—	8	8	2,0	16,0
Bloc d'alimentation pour établis	1	—	5	5	1,5	7,5
Trousse à outils (mécanicien)	—	—	2	2	1,2	2,4
Trousse à outils (technicien)	—	—	6	6	0,8	4,8
<b>Total partiel</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>51</b>	<b>51</b>		<b>359,7</b>
Fret à 15 %						54,0
<b>Total, matériel d'atelier et d'essai</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>51</b>	<b>51</b>		<b>413,7</b>
<b>Total, rubrique 4</b>	<b>356</b>	<b>—</b>	<b>592</b>	<b>592</b>		<b>1 546,8</b>
<b>5. Matériel divers</b>						
<b>a) i) Mobilier de bureau</b>						
Ensemble de mobilier	—	—	144	144	0,5	72,0
<b>Total partiel</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>144</b>	<b>144</b>		<b>72,0</b>
Fret à 15 %						10,8
<b>Total partiel, mobilier de bureau</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>144</b>	<b>144</b>		<b>82,8</b>
<b>ii) Mobilier de bureau divers (achats locaux)</b>						
<b>Total, mobilier de bureau</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>144</b>	<b>144</b>		<b>87,5</b>
<b>b) Matériel de bureau</b>						
Photocopieuse/télécopieur/imprimante (unité combinée)	—	—	15	15	1,0	15,0
Photocopieuses (grande capacité)	—	—	2	2	18,0	36,0

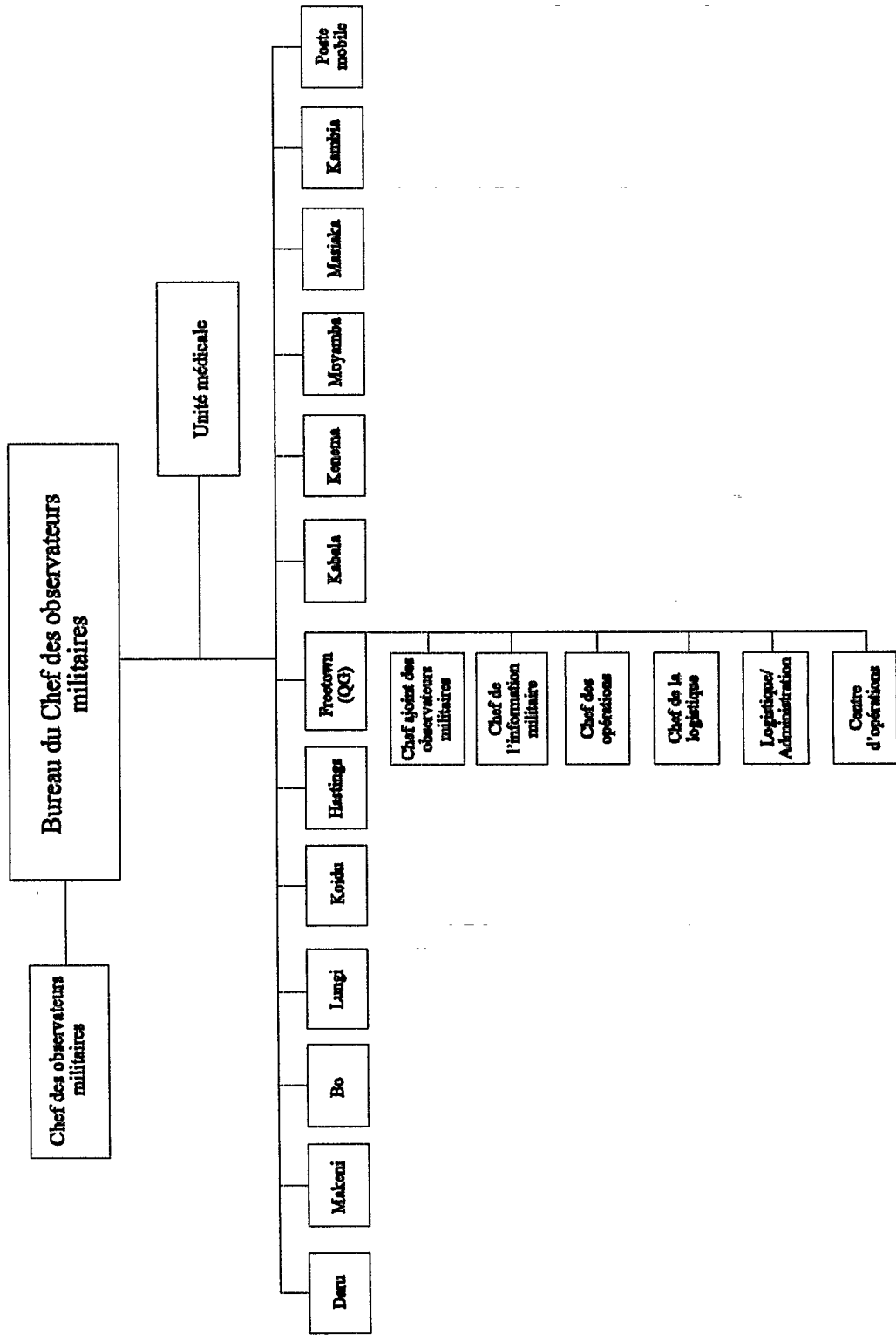
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4 x 5)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Coffres-forts (grande capacité)	–	–	4	4	1,0	4,0
Déchiquoteuses	–	–	4	4	0,5	2,0
<b>Total partiel</b>	–	–	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>0,5</b>	<b>57,0</b>
Fret à 15 %						8,6
<b>Total, matériel de bureau</b>	–	–	<b>25</b>	<b>25</b>		<b>65,6</b>
<b>c) Matériel informatique</b>						
Ordinateurs de table	95	–	27	27	1,5	40,5
Ordinateurs portatifs	23	–	37	37	2,1	77,7
Imprimantes (ordinateur de table)	20	–	72	72	0,5	36,0
Imprimantes (ordinateur portatif)	12	–	48	48	0,2	9,6
Serveurs (avec logiciel)	2	–	8	8	14,0	112,0
Système d'établissement de cartes d'identité	1	–	1	1	17,5	17,5
UPS 2 kVA	–	–	10	10	1,0	10,0
UPS 700i	63	–	59	59	0,35	20,7
Matériel de réseau (quartier général)	–	–	1	1	30,0	30,0
Matériel de réseau (secteur)	–	–	4	4	10,0	40,0
Lotus Notes	–	–	64	64	0,055	3,5
Modem pour réseau	–	–	10	10	0,15	1,5
Connecteurs	–	–	4	4	10,0	40,0
<b>Total partiel</b>	<b>216</b>	–	<b>345</b>	<b>345</b>		<b>439,0</b>
Fret à 15 %						65,9
<b>Total, matériel informatique</b>	<b>216</b>	–	<b>345</b>	<b>345</b>		<b>504,9</b>
Logiciel d'administration						5,0
Licences pour logiciel d'administration						3,0
<b>Total, rubrique 5 c)</b>	<b>216</b>	–	<b>345</b>	<b>345</b>		<b>512,9</b>
<b>d) Matériel divers</b>						
Climatiseurs	–	–	100	100	0,8	80,0
Fret à 15 %						12,0
<b>Total, rubrique 5 d)</b>	–	–	<b>100</b>	<b>100</b>		<b>92,0</b>
<b>e) Matériel d'hébergement (achats locaux divers)</b>						<b>1,0</b>
<b>Total, rubrique 5</b>	<b>216</b>	–	<b>614</b>	<b>614</b>		<b>759,0</b>
<b>6. Programmes de formation<sup>a</sup></b>						
Projecteur LCD						3,5
Fret à 15 %						0,5
<b>Total, programmes de formation</b>						<b>4,0</b>
<b>Total, rubriques 1 à 6</b>						<b>4 175,1</b>

<sup>a</sup> Ressources prévues dans le budget initial.

A. Structure administrative de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone



B. Structure administrative de la composante militaire





Annexe IV

Carte opérationnelle

